

FORMATION



ABDEA

Association Béarnaise pour
le Développement de l'Emploi Agricole

Jeudi 5 décembre 2024
et Jeudi 23 janvier 2025

Maîtriser les espaces forestiers de sa ferme de façon durable et valoriser son bois en sécurité

Objectifs de la formation

Mettre en place une gestion durable des forêts paysannes et valoriser son bois en toute sécurité

- Apprendre qui sont les acteurs de la filière forêt-bois
- Connaître les enjeux environnementaux et climatiques d'une gestion durable de la forêt - Apprendre les modes de conduites sylvicoles durables - Apprendre les modes de traitements sylvicoles
- Connaître les bases de la réglementation forestière et ses acteurs
- Savoir estimer son bois - Etre capable de faire des choix en terme de valorisation de son bois
- Savoir organiser un chantier forestier en sécurité dans sa ferme - Apprendre à faire de l'abattage : Connaître le matériel spécifique à l'abattage - Savoir préparer son carburant, ses lubrifiants - Etre capable d'adapter le matériel au travail à effectuer - Connaître les règles de sécurité, les équipements de protection indiv
- Savoir diagnostiquer les pannes courantes du matériel - Être capable de réaliser l'entretien et les réparations

Intervenant.e

Julien ILDOY, paysan et exploitant forestier

Public visé

Paysan.nes du Béarn et des territoires limitrophes.

Les formations sont destinées en priorité aux agriculteurs.rices, aux conjoints collaborateurs, aux cotisant.e.s solidaires, aux porteurs.euses de projet éligibles VIVEA (dans le cadre de leur parcours PPP) ainsi qu'aux stagiaires Entreprendre en Agriculture Paysanne.

Tarif et financement

448€ la formation soit 224€ par jour.

Prise en charge totale pour :

- les **personnes éligibles VIVEA** Consultez vos droits Vivea sur le site vivea.fr (droits plafonnés à 3000€ /an)
Pour les agriculteurs(-rices) au réel possibilité de couvrir une partie des frais par le crédit d'impôt formation et/ou de bénéficier d'une prise en charge partielle du coût du remplacement avec les service remplacement du département.
- les **stagiaires EAP**, dans la limite de leur enveloppe disponible
 - Pour les **personnes non éligibles**, merci de nous contacter -

L'adhésion annuelle à l'ABDEA de 35€ est requise, adhésion possible via HelloAsso depuis le site de l'ABDEA - Attention votre inscription sur la formation ne sera valide que si votre adhésion est à jour.

Durée

2 jours soit 14 heures

Dates

Jeudi 05/12/24
Jeudi 23/01/25

Horaires

09h00 - 17h00

Pause déjeuner de 1h - repas "tiré du sac"

Lieu

à définir, sur ferme avec site forestier

Accessibilité

Toute situation de handicap sera prise en compte en vue de garantir des conditions d'accueil optimum, merci de contacter l'ABDEA au préalable.

Pré-requis :

Aucun

Inscription

Jusqu'au 26/11/2024

Compléter le formulaire en suivant ce lien :
<https://nuage.ardearna.org/apps/forms/s/0ecWFLbXjyXrGLG5ERg75q6N>

Nombre de places

6 minimum - 12 maximum

Taux de satisfaction nouveauté

Contact ABDEA

Nathalie DENOUX - responsable de stage
abdeaformations@gmail.com
06 20 84 60 85 / 05 59 30 28 36

www.agriculturepaysanne.org/abdea

ABDEA - 11 bis avenue de Verdun 64140 BILLERE

SIRET : 40814074700051 - Code APE : 00051 - N°OF : 72640392564

Pour voir les CGS et RI de l'ARDEAR NA suivre le lien ci-dessous :

<https://www.agriculturepaysanne.org/Formation-1418>



Des engagements certifiés pour la formation
des entrepreneurs du vivant REMV/4